

## LE MOT DU MAIRE

Touvérac, le 15 décembre 2001

Chers Touvéracois

Chers Touvéracois,

La deuxième édition de notre Petit Touvéracois, après 10 mois d'activité de notre nouvelle équipe permet de faire un point sur les positions prises dans notre environnement et les réalisations, à ce jour, projetées ou réalisées.

Notre équipe municipale siège actuellement dans toutes les structures locales : cantonales, intercommunales des 3 B, départementales.

Chaque délégué assume avec rigueur et dévouement sa responsabilité aussi je les en remercie vivement.

Nous avons participé à l'installation de deux nouvelles entreprises sur notre commune. D'une part, la société de broyage et de valorisation de pneumatiques sise « Chez Roland » laquelle stocke et broie des pneumatiques pour un recyclage vers diverses utilisations « Lafarge & Ciments Français » etc.... Soit 4 emplois de prévu.

D'autre part, la Société EDEMER dirigée par M. LAROCHE (qui avait déjà cette activité dans une autre région) laquelle se scinde en deux branches, l'une PROF MARKOM est spécialisée dans le conseil en développement commercial. L'autre S. C. C. (comme service clients compris) est centre d'appel prospection téléphonique, enquête de satisfaction, fidélisation de clients. Cette entreprise est installée dans les anciens locaux administratifs de la laiterie soit 5 emplois de

créés.

Un réunion concernant l'état de notre forêt touvéracoise s'est tenue avec l'aide du CRPF et de l'association de la forêt du Sud-

Charente. L'objectif est de faire un bilan des chablis, d'étudier la possibilité d'un remboursement forestier et de mettre en place des semis ou des plantations aux meilleurs coûts en bénéficiant des aides disponibles (subventions....).

Des contacts ont été pris avec PACT ARIM pour la remise en état et la réalisation de 2 logements dans les bâtiments de M. FONTENEAUD Amédée.

L'objectif étant de pouvoir reloger M. FONTENEAUD dans des conditions décentes.

L'équipe municipale a planché également sur la mise en place du zonage en vue de délibérer sur la mise aux normes de l'assainissement sur notre commune.

Nous avons honoré, le samedi 1er décembre, Mme Francette MAROT, notre ancienne cantinière et M. Michel DAGNAUD notre ancien garde-champêtre pour la qualité de leur travail au service de la commune.

Enfin, pour les boulistes des aménagements du terrain sont en cours avec 3 pistes de boules, l'éclairage nécessaire et la mise en place de bancs publics pour les accompagnateurs ou les supporters de ces joueurs.

En conclusion, comme vous pourrez le constater sur les comptes-rendus du Conseil Municipal, la tâche est importante et prenante.

L'ensemble du Conseil et de l'équipe de ré-



**Monsieur Alain DAVID**

Maire de TOUVERAC

### Sommaire :

- Délibérations
- Vie des associations
- La vie à l'école
- Départs à la retraite
- 11 Novembre
- Lettre à une amie
- Etat-civil
- En bref
- Histoire à Touvérac

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 7 juin 2001

**Présents :** Alain DAVID, Pierre Guillorit, Alain Girard, François BOUTIN, Marie-Paule Bodin, Josette PAULAY, Jacky HUGUES, Jean-Guy LEYMARIE, Maxime LAUBERTON, Claude BARBET, Patrick GOFFRETEAU, Thierry PANIER, Christian MARPAUD.

**Absents :** Jean Michel SALMON

#### Vote des indemnités de Madame la perceptrice -

**Départ à la retraite de Madame Francette MAROT** fin septembre 2001. Elle est agent d'entretien. Nous avons demandé des renseignements au Centre de Gestion : Vacation du poste.

Suite au vote du Conseil Municipal, Madame Arlène PAULAIS a été recrutée.

**Bâtiments FONTENAUD** - Visite de Madame NANOT architecte, afin de faire un état des lieux. Il est prévu de rénover et de faire un T2 et un T3.

**Remplacement du secrétaire de Mairie** - il faut faire une convention afin de le remplacer pendant ses vacances.

#### Questions diverses

- \* Inscription de la déchetterie au concours de la commune fleurie.
- \* Réunion du Comité Syndical du Sud Charente.
- \* Projet de fermeture du CFA de Barbezieux
- \* Révision des assurances « Groupama »
- \* Ouverture de la Mairie le mardi après-midi de 14 h à 18 h
- \* Arrêté Municipal interdisant toute baignade dans les étangs sur la commune, à savoir Piconteau, Chez Maquignon, Les Espis, Chez Bienvenant, La Lande canton trigal, Chez Auban, Chez Guidas, Les Landes de la Cossarde, Le Maine, Tout l'y faut, Chez Frappier, La Grolle, Bois-Vert, les Landes de la Charbonnière.
- \* Fossé du chemin du moulin CEC, un devis avait été demandé : montant 7 000 F

\*  
Séance levée à 00 h 30

### Séance du 5 juillet 2001

**Présents :** Alain DAVID, Pierre Guillorit, Alain Girard, François BOUTIN, Marie-Paule Bodin, Josette PAULAY, Jacky HUGUES, Jean-Guy LEYMARIE, Maxime LAUBERTON, Claude BARBET, Patrick GOFFRETEAU, Thierry PANIER, Christian MARPAUD, Jean Michel SALMON.

**SIVM** - Compte rendu de la réunion.

Approbation du Conseil dans les domaines où la commune participe.

**Urbanisme** - Modification dans la loi pour tout ce qui touche les lignes EDF (extensions de réseaux).  
Nouvelles mesures DDE.

**Bâtiment Fonteneaud** - Projet (3 bâtiments) La commission bâtiment s'est réunie. Rencontre du Maire avec l'architecte. L'ANAH est versée aux particuliers mais pas aux communes. Il faut trouver d'autres solutions afin d'obtenir des aides.

**3 B** - compte rendu des réunions du 23/6/01  
Logements prévus d'être loués : T3 et T4  
Fermeture du CFA : signature d'une pétition

**Eau, Tourisme Sud Charente** - Bonne qualité de l'eau. Prévoir des panneaux de signalisation pour aller à Brossac en venant de Barbezieux.

**Projet d'achat de 3 terrains** au lieu dit « Chez Motard » pour 1 franc symbolique.

La commune ne participe pas aux travaux de bornage. Frais de notaire à payer  
Approuvé par le Conseil

#### Questions diverses :

- \* Château Saint Bernard
- \* Randonnée organisée aux Carrières
- \* Rencontre avec Monsieur Laidnau au sujet des courts de tennis.
- \* M. VRILLAUD de « Chez Renard » demande que les chemins soient nettoyés.. Devis 14 500 F
- \* Concours général des communes fleuries . A. BOUDEAU s'est promené avec son appareil photo.

Séance levée à 00h 10

## Séance du 6 septembre 2001

**Présents :** Alain DAVID, Pierre Guillorit, Alain Girard, François BOUTIN, Marie-Paule Bodin, Josette PAULAY, Jacky HUGUES, Jean-Guy LEYMARIE, Maxime LAUBERTON, Claude BARBET, Patrick GOFFRETEAU, Thierry PANIER, Christian MARPAUD.

**Absents :** Jean Michel SALMON

**Achat de parcelles de terrain « Chez Motard » :** pour aménagement de la voie communale.

**Promesse de vente :**

LODI Jeanne

Consorts LODI

SCI des Fontaines

Le Conseil Municipal autorise le Maire à accomplir les démarches nécessaires en vue de l'achat.

**Logement FONTENEAUD :** Compte rendu de l'entretien du Maire avec M. DEVOS, Directeur de la PACT.

**Solution retenue :**

- Demander à la PACT de faire une étude complète sur la faisabilité de projets de rénovation pour un coût de 2 800 francs HT.
- Etude chiffrée et détaillée de laquelle dépendra l'option

Le Conseil Municipal DECIDE qu'il est nécessaire que la PACT établisse une étude complète et détaillée, avant toute initiative de rénovation.

**Projet achat BERTHOMME - terrains « Les Vignes de Chez Brilhout » :** accord de Madame BERTHOMME, demeurant « Chez Brilhout » à TOUVERAC. Discussion avec Madame LIADOUSE.

**Prime électrification immeubles neufs - A Monsieur et Madame PERLES , accord pour une prime de 1 500 F – A Mademoiselle PRINCEAU et M. David DROUILLARD, accord pour une prime de 1 500 F.**

**Lutte contre les nuisibles - Rallonge de la subvention de 104 francs – Accord subvention totale de 354 francs.**

**Modification du temps de travail du Secrétaire de Mairie :** En vue du passage aux 35 heures, la modification du temps de travail du Secrétaire PASSERA de 36 heures à 39 heures à compter d'octobre 2001. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002, 35 heures..

**Equipement informatique – Logiciel HORIZON :** Logiciel : confirmation achat logiciel « HORIZON » (paie + comptabilité) La gamme « MAIRISTEM » étant périmée, en fin de cycle. Prévu au budget.

**Ordinateur :** divers devis à l'étude. Le prix le plus intéressant étant proposé C. I. D. .

Le coût sera moins important que ce qui a été prévu au budget.

## POINT FINANCIER ET BUDGETAIRE

### Questions diverses :

\* Urbanisme : présentation de la SRU du 13/12/00

\* Assainissement : nouvelles normes obligatoires avant 2005

\* Tourisme, Office du Tourisme de Barbezieux : essayer d'obtenir une étoile supplémentaire

\* Mise en place de la TPU (taxe professionnelle unique) (12 %), présentation mise en place sous du projet des 3B, 12 ans  
Taxe Professionnelle sous une nouvelle forme à taux unique d'imposition (12 %) pour toutes les communes (TP DE TOUVERAC : 5.8 %) pour les communes dont la Taxe Professionnelle est supérieure, il y aura abaissement de la TP, mais elles percevront un différentiel d'un fond de compensation et inversement.

**Résultat du concours Départemental « FLEURIR LA FRANCE » :** Déchetterie : 1<sup>ère</sup> dans sa catégorie – M. et Mme BARBET : 2<sup>ème</sup>

**Point sur la rentrée scolaire -** Une nouvelle institutrice a été nommée –

**Bureau de la laiterie -** location en vue. Une société de télétravail en secrétariat doit s'installer.

**Bilan sur les réparations des chemins :** Les travaux ont été confiés à Monsieur JOUSSEAUME en remplacement de Monsieur FRAPPIER J. M.

## Séance du 4 octobre 2001

**Présents :** Alain DAVID, Pierre Guillorit, Alain Girard, François BOUTIN, Josette PAULAY, Jacky HUGUES, Jean-Guy LEYMARIE, Maxime LAUBERTON, Claude BARBET, Patrick GOFFRETEAU, Thierry PANIER, Christian MARPAUD:

**Excusée :** Madame Marie Paule BODIN

**Modification statuts 3B pour DGF bonifiée :** mise en place TPU (taxe professionnelle unique) après éventuel accord des délégués des 36 communes concernées – DGF (dotation générale de fonctionnement) 116 F à 175 F par habitant si TPU est adoptée. Délibération à adopter en Conseil Municipal pour modification des statuts des 3B. Adoptée à l'unanimité

**Adhésion Syndicat Mixte Fourrière** – Il faut résoudre le problème des chiens trouvés sur la commune de Touverac : 80 % des communes sont adhérentes en Charente.

Adopté à l'unanimité

**Murette cimetière** : Devis pour la réfection de la murette du cimetière : 5 412 Francs TTC

Adopté à l'unanimité

#### Questions diverses

- \* Véhicule personnel de la cantinière pour aller faire les courses : problème d'assurance :
  - 1) Assurance mission pour la personne salariée
  - 2) Souscription par la Mairie d'une assurance (3 personnes non nominatives) coût 1 750 francs par an
- \* Le deuxième projet a été adopté à l'unanimité.
- \* Réfrigération de la cantine hors service : la réfrigération a été changée le 11/09/01 coût 5 190 F TTC
- \* Constat de conversion (clocher de l'église)
- \* Ted16 : projet de dératization
- \* Enquête des 3B sur l'utilisation du gymnase de Salles de Barbezieux
- \* Pact-Arim : Etude de faisabilité de l'immeuble FONTENEAUD – relevés effectués le 23/10/01 à
- \* 14 h 30 : demande de modification du rendez-vous au vendredi après midi ?
- \* Travaux RN10 (sécurisation) une première réunion s'est tenue, il n'y a pas eu de compte rendu. Lors de la réunion suivante avec le Préfet, le Directeur de la DDE, ... nous avons abouti à des concrétisations (compte rendu)
- \* TPU (voir projets de réunions à venir)
  - ✓ Bail de location singé pour le terrain situé près de chez Arsicaud
  - ✓ Locaux de la laiterie loués à Monsieur LAROCHE (relais téléphonique secrétariat)
  - ✓ Association des Maires de Charente : mise en place « une classe pour Toulouse » : les dons peuvent être envoyés jusqu'au 15/12/01
  - ✓ Adoption par le Conseil Municipal d'un don de 10 F par habitant (proposition de Jacky Hugues)
  - ✓ Pot de départ retraités (Francette et Michel) dates retenues 21/11 ou 1/12/2001
  - ✓ Exploitation de la forêt (petites parcelles) la commune de Lamérac a procédé à des échanges pour regroupement sans acte notarié ? Demande rendez-vous auprès de la CAPSA vendredi 15 h 30 pour faire une étude de ces problèmes.
  - ✓ Modifier la délibération concernant les travaux non effectués par M. FRAPPIER.

#### Séance du 8 novembre 2001

**Présents** : Alain DAVID, Pierre Guillorit, Alain Girard, François BOUTIN, Marie-Paule Bodin, Josette PAULAY, Jacky HUGUES, Jean-Guy LEYMARIE, Maxime LAUBERTON, Claude BARBET, Patrick GOFFRETEAU, Thierry PANIER, Christian MARPAUD.  
**Absents** : Pierre GUILLORIT

**Habilitation de Monsieur le Maire** – L'habilitation de Monsieur le Maire a été demandée au Centre de Gestion de la Charente afin de faire bénéficier les salariés de la commune du service médecine.

**Soutien aux éleveurs de viande bovine** - Lecture d'un communiqué de la Coordination rurale.

**Compte rendu de la visite du logement FONTENEAUD** – Au lieu dit « Le Pruneau » visite par un responsable de PACT-ANIM de la Charente. L'étude en vue de la réhabilitation de ce logement sera assez longue mais il se posera le problème de l'accord de Monsieur FONTENEAUD Amédée.

**Entretien des bois avec la Coop Forestière** – Le CRPF prendra en charge le montage des dossiers (section C : 98 propriétaires – section B : 65 propriétaires). Il est suggéré de faire remplir un questionnaire par ces propriétaires et de les convoquer par la suite à la salle municipale de TOUVERAC. Il serait envisagé de proposer un REMEMBRLEMENT, si il y a accord., il est impératif de nettoyer les bois et d'encourager à un reboisement.

**Point sur le SIVM du canton de Baignes** – Délibération d'adhésion des communes. Des conventions ont été remises à toutes les communes. Détail des emprunts de voiries, ce qui permettra de différencier le capital remboursé des intérêts, cela enrichira le patrimoine de la commune. Récupération possible de la FCTVA par la commune.

**Cimetière et voirie** – Le chemin menant au cimetière ainsi que le parking

vont être refait par la SCOTPA en enrobage. Accord du conseil, Monsieur MARPAUD se charge de prendre contact avec la SCOTPA.

**Compte rendu des réunions du Pays Sud-Charente –** Tourisme, résultat de l'enquête concernant la consultation de la population des communes du Sud-Charente. Préoccupation principale : l'environnement.

**Mobilier** – Projet d'achat de 6 bancs « Odéon » : 2 bancs pour la salle municipale et 4 bancs place de la Mairie.

**Compte rendu de la visite de la commission de sécurité au restaurant « La Venta –** Contrôle des établissements recevant du public.

**Exonération de la Taxe Professionnelle** – Pour toute nouvelle entreprise qui se créera sur la commune, celle-ci sera exonérée de Taxe Professionnelle pendant 2 ans. Accord du Conseil, à partir de 2002, l'exonération sera appliquée.

**Aménagement du terrain de pétanque** - agrandissement et éclairage.

**Départ à la retraite de Francette MAROT et Michel DAGNAUD** – l'apéritif réunira tout le monde à partir de 19 heures. Un budget a été accordé d'un montant de 3000 francs pour leur faire un cadeau.  
Accord du Conseil

**Séance du 6 décembre 2001**

**Présents** : Alain DAVID, Pierre Guillorit, Alain Girard, François BOUTIN, Marie-Paule Bodin, Josette PAULAY, Jacky HUGUES, Jean-Guy LEYMARIE, Maxime LAUBERTON, Claude BARBET, Patrick GOFFRETEAU, Thierry PANIER, Christian MARPAUD.

**Absents** : Jean Michel SALMON – GOFFRETEAU  
**Excusés** : Christian MARPAUD, pouvoir a été donné à André BOUDEAU

**Assainissement** : Exposé de Monsieur BOIS, technicien assainissement employé par la CC3B afin d'aider et de conseiller les communes dans la mise aux normes de l'assainissement en fonction de certains impératifs (règlements, nature des sols). Il s'agit de mettre en place un PLAN de ZONAGE. Le conseil municipal, après délibération décide que seront concernés par le plan de zonage les villages :

- Le Pruneau : assainissement collectif localisé
- Chez Motard et Chez Chagnollaude : assainissement collectif localisé
- La Lande : Assainissement collectif localisé
- Monplaisir : Assainissement collectif

**Régie du tennis** – Le conseil municipal décide la DISSOLUTION de la Régie du Tennis à compter du 1<sup>er</sup> janvier

2002. Par conséquent, l'utilisation des courts de tennis sera gratuite.

Il va de soi que la gratuité concernant l'utilisation des courts n'empêche pas les joueurs de respecter ceux-ci.

**SIVM du canton de Baignes** – Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'une modification concernant le mode de calcul de la participation des communes au SIVM de Baignes dans le cadre des dépenses liées au fonctionnement du Bassin Rural.  
Accord du Conseil Municipal

**Syndicat de la Fourrière** – Adhésion de la commune au syndicat de la fourrière : délégué titulaire André Boudeau - Délégué suppléant : Thierry PANIER.

**Défense Nationale – Recensement militaire** – Election de Alain DAVID pour être le relais entre l'administration et la population concernant l'information des jeunes de 16 ans et le recensement militaire.

**Nouveaux tarifs de la salle des fêtes :**

*Pour les habitants de la commune :*

Eté : 295.15 F soit 45 €

Hiver 491.97 F + chauffage soit 75 €  
(d'octobre à avril)

*Pour les extérieurs :*

Eté 997.05 F soit 152 €

Hiver 1193.84 F + chauffage soit 182 €

**Vacations funéraires :**

Avant mise en bière 85.27 F soit 13 € -

Après mise en bière 118.05 F soit 18 €.

Doublement des tarifs les dimanches et jours fériés.

# VIE DES ASSOCIATIONS

## PEINTURE SUR SOIE

L'atelier se porte bien. Il fonctionne très régulièrement tous les lundis après-midi depuis septembre 1994.

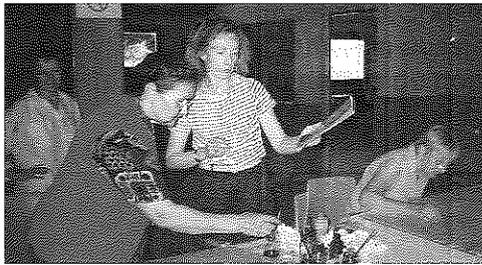
Ces lundis sont des moments de délasserment, d'oubli de nos soucis et de créations.

Une vingtaine de personnes y sont inscrites qui viennent, lorsqu'elles en ont la possibilité, de Touvérac et des communes avoisinantes.

Sous l'œil attentif de la très dévouée Madame J. PAILHOU, nos talents se manifestent et s'exposent parfois en public.

Nous tenons à remercier la municipalité de Touvérac pour le prêt gratuit de la salle, de la lumière et du chauffage.

B. JOUANNET



## AMIS CHASSEURS ET NON CHASSEURS

Notre association des « chasseurs et propriétaires de Touvérac » est par son nombre d'adhérents la première association de la commune. Elle s'est illustrée l'an passé par son nombre de manifestations puisqu'elle a organisé deux lotos, un banquet et un ball-trap qui ont été, soulignons le, de réels succès.

Si l'année 2001 a été marquée pour notre commune par le changement, il en va de même pour notre association. Nous avons élu un nouveau Président en la personne d'Eric CHAIZE ainsi qu'un nouveau bureau. Vous en trouverez la composition ci-après.

Je voudrais adresser en mon nom et au nom de l'ensemble du bureau deux grands merci :

Merci à Patrick GOFFRETEAU, notre ancien président pour son travail et son dévouement pendant ces cinq dernières années

Et merci à Maurice GOFFRETEAU, notre ancien Maire, qui pendant plus de 30 ans nous a

## PETANQUE

Nous sommes très heureux de la proposition de Monsieur DAVID et de ses conseillers pour l'organisation des Concours de pétanque sur la commune de Touvérac. Il faudra aménager les anciens terrains et les mettre aux normes et en créer d'autres mais le site est exceptionnel et cela se fera très facilement.

Les concours officiels sont déjà programmés :

- Tête à tête 1er mai
- Triplette 21 juillet
- Doublette : 28 juillet
- Doublette 18 août

Lorsque la lumière sera installée nous ferons également des concours ouverts à tous en nocturne. Les boulistes non licenciés de la commune pourront participer à des concours.

Le club compte 35 licenciés et parmi eux de très bons joueurs confirmés de Touvérac mais également des jeunes pleins d'avenir.

Pour plus de renseignements et de précisions s'adresser à la Mairie ou à Monsieur BOUSSIRON au 05 46 70 27 31

apporté son soutien et a contribué au développement de l'association.

### Deux dates à retenir :

- Vendredi 21 décembre 01  
Loto de la Chasse
- Samedi 22 décembre 01  
Chasse à courre au chevreuil

Gageons que la saison 2001/2002 connaisse les mêmes succès que les années précédentes.

## NOUS COMPTONS SUR VOUS TOUS

Le vice-président  
Philippe MAROT

### Composition du bureau

Membres : Raymond FERNANDEZ – Clément CHAIZE – Robert BOUTIN – David MANDOU

Membres permanents : James GENDRE – Jean Michel SALMON

## CENTRE DE SECOURS DE BAINES

En ce début d'année 2002, l'ensemble du personnel du Centre de Secours de Baignes Touvérac, vous renouvelle leurs meilleurs vœux.

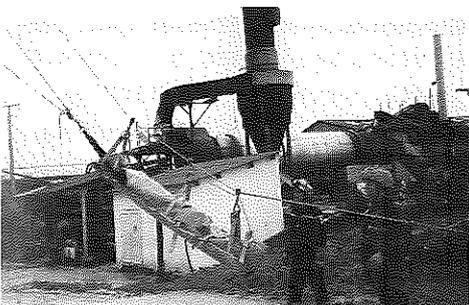
Comme certains d'entre vous ont pu le constater, depuis plusieurs mois, la sirène fonctionne à nouveau.

En effet, grâce à la détermination de certains pompiers et avec la participation de la Mairie de Baignes, la sirène a pu être mise en fonctionnement à la caserne.

Mais pour qu'elle puisse être à son emplacement actuel, il a fallu lui redonner un coup de neuf en passant par la peinture, l'électricité et enfin les trompes qui elles étaient dans un état de corrosion avancé.



D'autre part pour cette année 2001 nous avons eu le plaisir de recevoir des collègues des pelotons du GRIMP et Cynotechniques.



Pour la manœuvre du mois d'octobre, avec le GRIMP, nous avons travaillé sur le site de l'AGS à Oriolles, où nous avons mis en pratique, la descente d'une victime en milieu périlleux. Pour la manœuvre du mois de Novembre, avec l'équipe cynotechnique, nous étions sur la commune de Touvérac, où nous avons caché quelques pompiers en civil pour faire travailler les chiens à la recherche.

L'amicale et les pompiers vous font part qu'en cette année 2002, nous organiserons les jeux inter-centres à Baignes, qui se feront dans le mois de Juillet. Nous serions heureux que vous soyez

parmi nous pour cet événement et pour soutenir votre caserne.

**Enfin, pour finir, nous sommes toujours à la recherche de personnes qui seraient intéressées pour rejoindre nos rangs et faire partie de la famille que nous sommes.**

Par la 1ère Classe Paillot Lionel



## US BAINES

Le foot reçoit ses partenaires

Comme l'an passé, l'Union Sportive Baignoise, après avoir démarré sa saison, a convié l'ensemble de ses partenaires pour présenter son organisation 2001-2002.

Le président, Philippe Vrillaud souligna le bon fonctionnement du comité directeur mis en place l'année dernière, renouvelé avec l'entrée de P. Nadon, A. Laroche, J.-F. Poisac et R. Coustou. La commission des jeunes, dorénavant présidée par P. Bacle « gère » 80 joueurs répartis sur 7 équipes : un effectif important démontrant la qualité du travail accompli au niveau des jeunes.

Les séniors sont environ 70, avec 3 équipes engagées en championnat et une équipe en « foot loisirs ». C'est maintenant Christian Aubert, ancien joueur baignois, qui en est l'entraîneur et le responsable de l'équipe A.

Sans arbitre, il n'y a pas de jeu possible, c'est donc avec fierté que le président montra les efforts du club en ce domaine, avec trois jeunes inscrits cette année en formation (C. Coustou, S. Lanrière, M. Poireau). Il remercia aussi Sylvain Bourdallé, arbitre du club depuis de nombreuses

années et qui souhaitait se mettre en retrait. Une organisation, des joueurs, des arbitres ne suffisent pas pour fonctionner : le club a besoin d'équipements, d'argent pour équilibrer son budget.

Les partenaires sont donc indispensables et P. Vrillaud, « locomotive du club » dans la recherche de sponsors les a tous remerciés pour avoir accepté de lier leur image à celle de l'USB.

Les municipalités de **BAIGNES** et **TOUVE-RAC** ont été associées aux remerciements.

Pierre Jaulin souligna, au nom de la municipalité de BAIGNES « les efforts supplémentaires faits cette année par la collectivité pour rénover le stade et les installations, efforts récompensés par le dynamisme du club, notamment au niveau des jeunes. »

En ancien joueur, il regretta cependant le manque de résultat « certainement passer » de l'équipe fanion.

Pour finir, en cette année de centenaire des associations, le Maire remit à quelques piliers de l'USB un diplôme, symbole de leur dévouement de leur contribution au club.

## CROIX ROUGE FRANCAISE

Dans tous nos actes au quotidien, les accidents sont possibles. Dans les cas graves, c'est dans les cinq minutes qui suivent l'accident, que se joue parfois la vie de l'accidenté. C'est dire que la présence d'une personne formée au secourisme dans l'entourage de la victime, est toujours déterminante.

Nos moniteurs agréés enseignent les gestes qui sauvent au cours d'un stage d'une durée de dix heures. Cette formation se concrétise par un diplôme : A.F.P.S. (Attestation de formation aux premiers secours). Celui-ci est délivré par la Croix-Rouge et reconnu à l'échelle européenne.

Sauver des vies, prévenir des blessures irréparables, empêcher que le destin d'un proche ne bascule dans le néant : c'est la mission que poursuit la Croix-Rouge, premier éducateur national aux premiers secours.

L'enjeu ? Former 20% de la population française et sauver, chaque année, 10 000 vies.

Grâce à des réflexes de survie, à des gestes simples, vitaux, qui s'apprennent. De 7 à 77 ans, chacun est concerné.

Et si on commençait par sauver des vies ?

Plus de 20 000 personnes meurent chaque année,

en France, d'accidents dans un environnement familial (à la maison, sur les routes...) C'est pendant le temps que mettent les secours pour arriver que peut s'aggraver l'état de la victime, et c'est pendant ce laps de temps qu'il faut agir !

**Accidents de la route**, 8029 morts en 1999 (22 par jour en moyenne) 167 572 blessés (459 par jour -40% d'enfants) 3 000 personnes handicapées à plus de 50%, 1 million de morts à travers le monde.

**Accidents de la vie courante**, 5 millions de personnes victimes chaque année d'un accident de la vie courante, dont 1 million d'enfants. 500 000 hospitalisations. 15 000 morts par accidents domestiques dont 500 enfants.

**Accidents du travail**, 1 000 morts par an. Ces victimes peuvent être sauvées par des gestes simples que nous pouvons facilement effectuer en attendant l'intervention, du SAMU ou des Pompiers. Ces gestes simples, nous les appelons « les gestes qui sauvent ».

Des aujourd'hui contactez votre mairie ou la Croix-Rouge au 05.45.25.07.00 pour vous inscrire à une formation.

## A.P. A : QU'EST-CE ?

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), votée en juillet 2001, remplace la Prestation Spécifique Dépendance (PSD) à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002.

L'APA concerne les personnes âgées dépendantes, qui résident soit à domicile, soit en établissement ou en famille d'accueil. Elle est universelle, égalitaire et personnalisée.

Par ailleurs, l'attribution de l'APA n'est pas soumise à condition de ressources. En revanche, au-dessus d'un certain seuil, une participation financière aux dépenses de prise en charge est demandée au bénéficiaire. Elle ne fait l'objet d'aucun recours en récupération sur succession.

Sa prise en charge est conditionnée par des critères objectifs :

Le degré d'autonomie est mesuré par une grille d'évaluation « AGGIR » qui comporte 6 groupes (GIR) classés de I à VI par ordre décroissant de perte des facultés mentales ou corporelles.

Les modalités sont déterminées en fonction du degré de dépendance et des besoins exprimés

Un barème national unique sur l'ensemble du territoire.

L'APA laisse la liberté de choix aux personnes âgées de recourir aux professionnels, de rester à domicile, d'aller en établissements mais aussi de demander l'aide de leurs proches.

### La grille AGGIR

- GIR I – comprend les personnes confinées au lit ou en fauteuil roulant ayant perdu leur autonomie mentale, corporelle, locomotrice et sociale, qui nécessitent la présence continue d'intervenants
- GIR II – comprend d'une part les personnes dont l'autonomie physique est déficiente, mais dont les fonctions mentales ne sont pas complètement altérées et qui nécessitent une prise en charge pour la plupart des activités de la vie courante, et d'autre part, celles dont les fonctions mentales sont altérées mais qui ont conservé leurs capacités motrices. Le déplacement à l'intérieur est possible, mais la toilette et l'habillage ne sont pas fait ou partiellement.
- GIR III – regroupe les personnes ayant conservé leur autonomie mentale, partiellement leur autonomie locomotrice mais qui demandent souvent des aides pour leur autonomie corporelle. De plus, l'hygiène et l'alimentation nécessitent l'aide d'une tierce personne.

- GIR IV – regroupent les personnes qui une fois levées, doivent être aidées pour la toilette et l'habillage, mais qui peuvent s'alimenter plus ou moins seules et se déplacer à l'intérieur de leur logement
- GIR V et VI - regroupent les personnes qui sont censées disposer d'une autonomie suffisante pour n'avoir besoin que d'une aide ponctuelle (ménage, courses, repas...).

Pour les personnes qui restent chez elles, le dossier est à retirer à la Mairie (CCAS) ou au Conseil Général. La personne qui demande l'APA reçoit la visite d'un professionnel de l'équipe médico-sociale du Conseil Général qui mesure le degré de dépendance selon les critères de la grille AGGIR (voir ci-dessus).

Pour les personnes résidant en établissements, c'est l'établissement qui réalise l'évaluation, remplit et transmet le dossier au Conseil Général. L'évaluation se fait par l'établissement selon la grille AGGIR, le GIR est validé par le médecin référent de l'équipe médico-sociale du département et par un praticien conseil de la Caisse d'Assurance Maladie.

Le plan d'aide est présenté à l'intéressé qui le valide ou en négocie les détails. Ce plan est ensuite examiné par une commission départementale et soumis à la décision du Président du Conseil Général. Son montant est alors notifié à l'intéressé. Dans le délai d'un mois à dater de la notification de la décision d'attribution, le bénéficiaire doit déclarer auprès du Président du Conseil Général, les salariés ou le service d'aide à domicile qu'il rémunère dans le cadre de l'APA. Si le plan d'aide prévoit le recours à une association agréée prestataire, l'APA est versée directement à cette structure. Toute modification ou changement de salarié ou de service doit être déclaré dans les mêmes conditions.

Pour tous renseignements complémentaires et précisions, nous vous conseillons de vous adresser à l'assistante sociale de votre secteur ou la Mairie.

## LA GENDARMERIE DE BAINES

Les locaux de la Brigade de Gendarmerie de BAINES tels qu'ils existent aujourd'hui, ont été construits en 1981, à l'emplacement de l'ancienne Brigade qui se trouvait en bordure de la rue du Général De Gaulle.

Rattachée à la Compagnie de COGNAC et jumelée avec la Brigade de BROSSAC, l'effectif de BAINES était de six sous-officiers jusqu'en 1999. A compter de cette date là, deux sous-officiers mutés ont été remplacés par des gendarmes adjoints volontaires. Ce sont des militaires servant sous contrat d'un an renouvelable au maximum jusqu'à cinq ans. L'effectif actuel est donc de quatre sous-officiers et deux gendarmes adjoints, dont les pouvoirs et les compétences sont limités.

Couvrant huit communes (BAINES, BORS, CHANTILLAC, TOUVERAC, CONDEON, LE TATRE, REIGNAC et LAMERAC) et une portion de la RN 10 qui s'étend de la limite avec le département de la Charente Maritime jusqu'au centre routier de BARBEZIEUX, la Brigade de BAINES est aussi amenée à travailler sur le canton de BROSSAC.

La journée normale du Gendarme commence à 08 heures. Un militaire est désigné pour assurer le planton, c'est à dire la permanence à la Brigade de 08 heures à midi et de 14 H à 18H. C'est lui qui assure la permanence téléphonique et la permanence radio à son domicile entre midi et 14H et de 18H à 08 H le lendemain matin.

Les autres militaires présents effectuent en temps ordinaire des services de surveillance générale et de police route. La surveillance générale a pour but de prendre contact avec les élus et la population, de recueillir le renseignement dans tous les domaines (grèves, manifestations, etc...) et d'effectuer des enquêtes émanant du Procureur de la République, du Préfet ou d'autres administrations (impôts, ONC, inspection du travail, concurrence et répression des fraudes).

La police route consiste à effectuer tous contrôles relatifs à la circulation des véhicules (contrôles alcoolémie, contrôles vitesse, contrôle poids lourds, etc...).

A cela, il convient d'ajouter les services imprévus (enquête judiciaire, accident de la circulation, transfert de détenus à partir de la maison d'arrêt d'ANGOULEME vers les tri-

bunaux).

Les services et astreintes de nuit sont partagés entre les Brigades de BAINES et de BROSSAC qui interviennent alors sur les deux cantons.

## QUELQUES CHIFFRES...

Pour l'année 2000, la Brigade de BAINES a constaté 66 vols (allant du simple vol de porte monnaie au vol à main armée de la poste de CONDEON), quatorze vols de véhicules, huit accidents corporels ayant fait sept morts. Nous avons également traité une affaire criminelle relative à une affaire de mœurs et solutionné plusieurs affaires dont celles relatives aux vols commis au château de TOUVERAC.

## **MISE EN GARDE CONCERNANT L'ARRIVEE DE L'EURO**

La mise en place de l'euro va être un moment privilégié par les voleurs et escrocs en raison du volume important de monnaie (en francs et en euro) qui va transiter de décembre 2001 à février 2002.

**DEMARCHAGE A DOMICILE = ESCROQUERIE**  
Il est important de rappeler qu'aucune transaction, c'est à dire échange de francs en euros, ne sera réalisée par démarchage à domicile. Toutes ces transactions seront assurées uniquement par les établissements bancaires et les bureaux de poste, ainsi que quelques bureaux de tabac qui vendront des « kits euro ».

Soyez très vigilants lors des conversions et vérifiez par vos propres moyens les montants convertis qui vous sont annoncés. Une escroquerie a déjà eu lieu sur le canton de BAINES. Pour un paiement de 200 F., des marchands ambulants ont demandé à la personne de leur rédiger un chèque de 300 euros, ce qui correspond à plus de 1950 F. ....

**ALORS MEFIANCE...**

Le MDL/Chef MARTINET

Commandant la Brigade.

# LA VIE A L'ECOLE

Madame Pezeau a été remplacée par Madame Diez.

Madame Marot a pris sa retraite et est remplacée par Madame Paulais.

Virginie emploi jeune est rentrée à l'école d'infirmière et a été remplacée par Laeticia

55 élèves au total : stabilité des effectifs

## Projets pour l'année:

- Les 3 classes du RPI se rendent à la médiathèque de Barbezieux 1 à 2 fois par trimestre.

- Les élèves de CM ont deux heures d'anglais par semaine

- 21 Décembre fête de Noël avec un spectacle intitulé "la mère des contes"

- Fin Mars soirée karaoké à Touvérac

- Vendredi 7 Juin: soirée Brassens avec Jean-Jacques Michenaud à Touvérac

- Vendredi 28 Juin 2002



Nos enfants rugbymen

Mme Francette Marot et sa remplaçante Mme Arlène PAULAIS, ancienne maman d'élève et fille de M. et Mme Jean Pierre CADILLON demeurant au Pont de la Lande à TOUVERAC



Même ceux qui avaient peur, ont aimé le cycle balle ovale et maintenant nous attendons le tournoi qui aura lieu avec d'autres écoles à Barbezieux le 28 mai 2002.

Poème écrit par les élèves à l'occasion du départ à la retraite de Francette

## FRANCETTE

*Pour toutes tes années de cantine*

*Et ta très bonne cuisine*

*Pour tous tes p'tits plats mijotés*

*Tes gâteaux, tes frites, tes goûters*

*Pour ta patience et tes câlins*

*Donnés chaque matin,*

*Nous te disons Merci*

*Pour avoir su nous entourer*

*Nous reconforter, nous aimer,*

*Avant de te laisser partir*

*Nous voulons tous te dire*

*Que tu es tout pour nous*

*Et que nous te souhaitons*

*Chère Francette,*

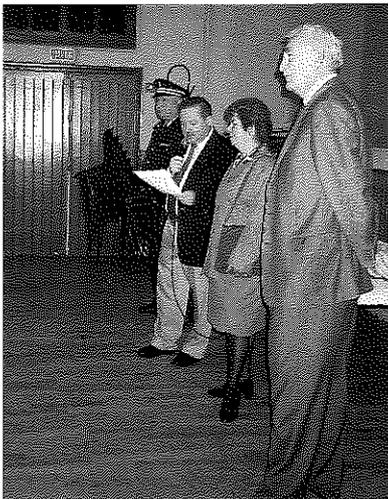
*Une bonne et heureuse retraite*

# DEPARTS A LA RETRAITE

Nous voici réunis pour la seconde fois dans notre belle commune en l'espace de quelques mois. La première manifestation a permis de remercier l'ensemble des électrices et électeurs pour leur participation au vote qui a permis de renouveler le conseil municipal.

La seconde ce soir nous réunit pour honorer deux de nos précieux et dévoués collaborateurs qui ont fait valoir leurs choix à la retraite, il s'agit de :

- \* Madame Francette Marot agent d'entretien
- \* Monsieur Michel Dagnaud garde champêtre



Je remercie Monsieur Pierre Rémy Houssin ancien conseiller général et président du conseil général, Monsieur Pierre Jaulin conseiller général ainsi que Monsieur Claude Besson maire du Tâtre pour leur participation à cette fête communale.

Madame Francette Marot ou plutôt Francette vous avez pendant de nombreuses années nourri et gardé nos enfants de la façon la plus sympathique, la plus conviviale, la plus accueillante et la plus dévouée qui soit et ce depuis le 1<sup>er</sup> Septembre 1973. Avant vous étiez déjà dans cette école au service de Monsieur et Mademoiselle Duhaut qui doivent être dans la salle ce soir.

La qualité de votre cuisine a souvent interpellé les parents quand le soir ils s'entendaient dire par leurs enfants : « Chez Francette c'est meilleur... »

Votre réputation avait même franchi le seuil de la commune quand les enfants arrivaient au collège, tous les profs connaissaient la réputation de Francette...

Pour illustrer tout ce que je viens de dire, il n'est qu'à entendre le poème que vous ont écrits les enfants lors de votre départ et tout est résumé.

Francette au nom du conseil municipal, je tiens à vous remercier pour votre dévouement et vous souhaite une bonne, longue et heureuse retraite. Je joins à ce souhait une enveloppe qui vous permettra de réaliser un voyage où vous le souhaitez.

Mr Michel Dagnaud ou plutôt Michel, tu as depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 1966 participé à la vie de la commune au départ en qualité d'appeurteur, enquêteur, puis agent évaronneur et enfin en tant que garde-champêtre.

Aucun recoin de la commune ne t'est étranger du Sud au Nord et de l'est à l'ouest, tu l'as parcourue pour aller porter une lettre, une information, résoudre un problème, récupérer un chien ou autre animal errant.....

Je dirai que tu étais un peu le shérif de Touvérac « la Loi c'est moi » et que tu as même su en impressionner certains qui même en râlant ont obéi à tes ordres. Tu avais l'œil et l'oreille toujours aux aguets et au service de la commune, rien ne t'échappais.

Aujourd'hui, tu nous quittes, au nom du Conseil Municipal, je te remercie pour toutes ces années de dévouement et je souhaiterais associer Micheline à cet hommage. Elle a su pendant de nombreuses années avec une discrétion et un dévouement exemplaires assurer la complémentarité indispensable à ta tâche, en remplissant de nombreuses missions au château St Bernard et à la mairie.

Cette enveloppe vous permettra de retirer un barbecue aux Ets Bacle à Barbezieux.

Ce barbecue devrait contribuer à vous assurer une longue, heureuse et gourmande retraite

Francette et Michel toute l'équipe du P'tit Touvéraçois vous souhaite une bonne et heureuse retraite

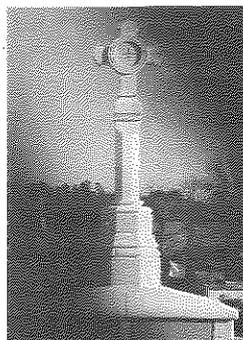


11 Novembre

## LETTRE A UNE AMIE

Il y a 83 ans, 20 jeunes de notre commune, peut-être plus, sont partis à la première guerre mondiale pour combattre l'ennemi. Quelques mois devaient suffire leur avait-on dit. Une guerre courte Hélas, elle a duré 4 ans!

Nos jeunes sont restés sous le ciel de l'est dans l'un de ces immenses champs aux croix blanches et d'eux, nous avons gardé des noms inscrits sur le monument aux morts du cimetière. Bien sûr le temps a passé mais la célébration du 11 Novembre garde toute son importance. Ne les oublions pas!



Une croix toute neuve au cimetière!

La tempête l'avait renversée, cassée, elle a été réparée et se dresse à nouveau dans notre cimetière.

Françoise,

Pendant 15 ans, nous avons partagé cette école, arpenté cette cour, nous avons échangé tellement d'idées à la récré, toi d'un côté du grillage et moi de l'autre à cause de la fumée de cigarettes qu'il ne faut pas répandre dans une cour d'école. Tu connaissais beaucoup de monde dans cette commune. Quelques années te séparaient de la retraite dont profitait déjà Michel et tu attendais ce moment. Les jours s'écoulaient paisiblement et lorsque tout va bien, n'a-t-on pas l'habitude de dire que le temps passe vite et c'était bien le cas... Jusqu'à ce jour de Mars où à l'autre bout du fil tu m'as annoncé le terrible verdict. Alors le temps a ralenti sa course, est devenu terriblement long dans l'attente d'un résultat d'analyse, d'un léger mieux, d'un progrès et toi "la petite maîtresse" comme t'appelaient affectueusement les élèves, tu es devenue grande, courageuse, forte, tu as voulu résister, nous laisser croire que tu gagnerais cette bataille, nous épargner ta peine, ta souffrance, mais nous lisions dans ton regard ta lutte, tes souffrances et un jour de Juillet, tu es partie. Françoise, toi mon amie et collègue, seuls me restent les souvenirs des moments partagés et la sensation d'avoir encore plein de choses à te dire, ton absence est cruelle et douloureuse!

M.T.David

**ASSOCIATION ACCUEIL ET LOSIRS**  
*Projets en cours pour le canton de Baignes*

### VACANCES DE NOËL 2001

⇒ 2 jours à la patinoire de BORDEAUX MERIDECK  
⇒ 1 journée pour les 7/11 ans, et une journée pour les 12/18 ans,  
encadré par des personnes diplômées et des parents.

### SORTIE le 26 JANVIER 2002

- Salon de la Bande Dessinée à ANGOULEME

### VACANCES DE FEVRIER 2002

- Atelier aquarelle avec Martine FORGERON à la bibliothèque de BAINES

### DIVERSES ACTIVITES EN PERSPECTIVE DANS LES DIFFERENTES COMMUNES DU CANTON

Tir à l'arc, Sorties Equestres, Sorties Quad,  
Sortie mer : Char à voile, Croisières sur la Cha-

rente, Sorties culturelles : spectacles, concerts....

Activités communes avec les Centres de Loisirs de BARBEZIEUX et BROSSAC.

Nous avons également un gros projet concernant des rencontres avec les villes jumelées des 3 B.

L'été 2002 devrait voir proposé de multiples activités pour les jeunes, qui n'ayant pas d'occupations pendant les vacances ni de lieu où se retrouver, se regroupent auprès des terrains de tennis de BAINES, dérangeant les habitants des alentours et les vacanciers du camping, actuellement nous étudions un projet d'aménagement des abords de la piscine et d'un bâtiment pour les jeunes.

Diverses activités pour les adultes aussi seront proposées.

# ETAT CIVIL

## NAISSANCE

Nous avons eu le bonheur d'apprendre les naissances de :

⇒ **Audrey NEVES** de Jean Louis NEVES et Graziella KLEIN le 28 août 2001

⇒ **Océane Ionie CRAON** chez Jean Marc CRAON et Josiane NEZEREAU le 27 octobre 2001

⇒  
Madame Bernadette JOUANNET a le plaisir de vous annoncer qu'elle est grand-mère suite à la naissance de :

⇒ **Noémie** Chez Laurent et Sandra le 14 mai 2001 à Bordeaux

⇒ **Fyona** chez Eric et Sandrine le 1<sup>er</sup> août à Fontenay le Comte

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

## MARIAGES

C'est avec beaucoup d'émotion et de plaisir que Monsieur le Maire a ceint pour la première fois l'écharpe tricolore liée à sa fonction le samedi 30 JUIN 2001 à l'occasion des mariages de

- ⇒ Madame RAZANADRAZOA Reine Marie Charles
- ⇒ avec Monsieur SALMON Marcel René

Et

- ⇒ Mademoiselle FAREY Linda Marie
- ⇒ avec Monsieur NICOLAU Cyril.

Lors du premier mariage, il s'agissait de la fin d'un célibat de nombreuses années pour Marcel, René et de l'arrivée sur la commune d'une nouvelle habitante à laquelle Monsieur le Maire n'a pas manqué de souhaiter la bienvenue sur notre chère commune.

En ce qui concerne le second mariage dans la même journée, Monsieur le Maire a célébré le mariage de Cyril fils de Robert NICOLAU demeurant à « CARCASSON ».

Il semble que la famille NICOLAU a pris un abonnement avec la commune de TOUVERAC puisque après le mariage de Nathalie le 15 Juillet 2000 c'est au tour de celui de Cyril. Sans oublier qu'une autre fille de Monsieur NICOLAU a déjà pris rendez-vous avec Monsieur le Maire pour le 03 Août 2002. Espérons que la descendance respectera la tradition qui semble se transmettre chez cette fa-

mille et bon vent à nos mariés.

Toujours dans le registre des réjouissances, Monsieur le Maire a célébré le samedi 28 JUILLET 2001 le mariage de Mademoiselle, Christelle ANDRE et de Fernand François BRILLET.

La célébration a eu lieu dans une chaude ambiance accompagnée d'une douce musique. François étant très connu et apprécié sur nos communes de BAINES où il travaille à la MAPA avec Christelle ainsi que sur TOUVERAC où nos deux amoureux ont fait bâtir leur nid à « Baguillant ».

Nous leurs souhaitons beaucoup de bonheur.

Ensuite ce fut le tour le 22 SEPTEMBRE 2001 d'Annabelle Aurélie MARPAUD de choisir sa commune de TOUVERAC pour s'unir avec son prince charmant David Anthony MANDOU.

C'est avec beaucoup d'émotion que Christian, conseiller municipal à TOUVERAC a accompagné sa fille Annabelle jusqu'à la porte de la mairie.

Une page qui se tourne pour Christian et son épouse Cécile mais aussi pour toute la famille MORNET, famille très connue et appréciée tant à TOUVERAC qu'à BAINES. Beaucoup de monde pour ce mariage et beaucoup de bonheur pour nos mariés qui ne devons pas oublier de continuer à agrandir la famille.

Enfin cette année 2001 s'achève pour notre nouveau Maire par la confirmation d'un mariage le 15 DECEMBRE 2001 qui a été célébré il y a cinquante ans.

Belle longévité pour nos sympathiques Monsieur et Madame MOTARD, ce qui malgré tout ne nous rajeunit pas.....

Espérons que tous nos mariés prendront modèle sur M. et Mme MOTARD car cinquante ans de vie commune ce n'est pas « une paille ».

Félicitations à tous nos mariés et encore une fois beaucoup de bonnes choses à tous ! ! ! ! ! ! !

Pour l'année 2001 cinq mariages auront été célébrés à la mairie de TOUVERAC, il ne reste plus qu'à faire mieux en 2002.

Avis aux amateurs.

## DECES

### 1<sup>er</sup> Août 2001

La commune de TOUVERAC a eu la tristesse de perdre l'une de ses « mémoires » en la personnes de Jean-Ernest METAYER.

### 02 Août 2001

Ce fut Monsieur Albert Fernand DAUDIN qui nous quitta.

## EN BREF

### DECHETTERIE DE TOUVERAC

Je remercie

- l'entreprise BELLY qui m'a permis de fabriquer les jardinières,
- les deux horticulteurs pour la fourniture des fleurs
- et toutes les autres personnes qui ont fait don de plants

afin de réaliser un fleurissement supplémentaire.

Le fleurissement de la déchetterie a reçu le 1<sup>er</sup> prix des Immeubles Publics.

L'ensemble du Conseil Municipal félicite Monsieur BAYARD.

### DERNIERE NOUVELLE

Monsieur Alain DAVID Maire de TOUVERAC

ainsi que le Conseil Municipal ont le plaisir de féliciter

**Monsieur Dominique BOUTIN**

qui a réussi brillamment le concours de Gardien de Police Municipale.

### NOUVEAUTE

Nous avons le plaisir de vous annoncer que dorénavant les cours de tennis seront gratuits. Il vous est juste demandé de respecter les courts.

## HISTOIRE A TOUVERAC

### Les moulins à vent en Charente

Le saint de TOUVERAC est aussi celui des meuniers SAINT MARTIN.

Il y avait à TOUVERAC, un moulin à vent à « BAGUILLAN », altitude 152 mètres

C'était un des plus importants de la région.

Il était à l'emplacement de l'actuel pylône des télécoms,

Démoli en 1922, il n'en reste aucun vestige, les pierres avaient été utilisées pour la construction de la maison de la famille GARNIER.

Le site de Baguillan 152 m, était au bord du chemin d'Aubeterre à Montendre et de Brossac et Archiac (voir le cadastre) et tout près de la voie impériale Paris-Madrid qui passait tout près de Baguillan, beaucoup plus près que l'actuelle N. 10.

Les télécoms ne se sont pas trompés en choisissant ce lieu pour leur pylône. Si le pylône de relais télévision avait été installé en ce lieu, au lieu de Rivières,

tout Touvérac serait desservi ainsi que les communes alentours, alors qu'actuellement il ne dessert que le centre de Baignes.

Le Maire du Tâtre a bien décrit dans son bouquin les vols de grains en 1709 à Touvérac, à la Cossarde. (monographie LeTatre C. Besson page 179)

Le moulin de Baguillan était très important. Les propriétaires du moulin étaient les Seigneurs du château de Touvérac.

R.Girard

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆  
☆ L'équipe du P'tit Touveracois vous ☆  
☆ souhaite une bonne lecture et de joyeu- ☆  
☆ ses fêtes. ☆  
☆ A l'année prochaine ! ☆  
☆ M.P. BODIN—J. DUMONTET—F. ☆  
☆ BOUTIN ☆  
☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆